FÉDÉRATION DES FINANCES

Section de la Haute-Marne

Le 13 mars 2018

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

**Compte-rendu CHSCT du 12 mars 2018**

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFiP: Rachel Delacourt, Céline Lefèvre et Rachel Sugneau et représentante suppléante : Laure Alentado.

1. **Approbation du PV du 20 octobre 2017 (vote).**

Il est approuvé à l'unanimité.

2. **Bilan de l'exercice 2017.**

65 agents ont été formés pour un total de 12 176 €. Cela constitue un bon ratio au vu des effectifs qui diminuent d'année en année.

La totalité du budget (37 209 €) a été consommée (à 5 centimes près).

Les formations CHS CT sont ouvertes à tous.

**FO rappelle que les agents s'auto-censurent trop souvent et ne profitent pas de ces formations alors qu'elles peuvent répondre à des besoins réels (sauveteur secouriste**

du travail, risque routier, prévention du risque psycho-social… ).

### 3. Présentation de la note des orientations ministérielles en SSCT 2018.

Le plan ministériel SSCT 2016/2019 reprend deux enjeux : mettre en place une approche systémique des enjeux de la SSCT dans tous les aspects du travail, et la prévention des risques en amont.

S'y ajoute la simplification du référentiel des risques professionnels dans le cadre de la mise à jour du DUERP.

Les priorités arrêtées concernent :

1) renforcer la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite de projets (= réorganisation et regroupements de services) : la fiche d'impact existante a été modifiée et complétée afin que les membres du CHS puissent appréhender le plus en amont en possible l'impact des mesures de prévention pour promouvoir les conditions de travail des agents ;

2) améliorer le caractère opérationnel des mesures de prévention :

* se saisir du nouveau référentiel pour renforcer l'efficacité de prévention : il s'agit de placer l'agent au cœur de la démarche de recueil ;

* renforcer les actions de prévention primaire en matière de risque psycho-social (RPS) : les RPS sont les risques les plus souvent soulignés dans le cadre de la mise à jour du DUERP. Jusqu'à maintenant, c'est la prévention secondaire qui était seule existante (formation aux risques psycho-sociaux, intervention du psychologue...). Au titre de 2018, l'accent est mis sur la prévention primaire c'est-à-dire avant la survenance du RPS, notamment via des mesures de prévention organisationnelles.

3) renforcer les actions de prévention du risque amiante : la Haute-Marne ne serait pas concernée.

Dans les registres obligatoires figure le registre santé sécurité au travail : il permet de signaler toute observation permettant d'améliorer la santé et la sécurité des conditions de travail, notamment les problèmes d'hygiène ou tout problème matériel (porte défaillante… ).

L'année 2018 voit le financement de trousses de secours par le CHS CT ; elles sont d'abord destinées aux agents qui ont suivi la formation SST (sauveteur secouriste du travail).

Les crédits du CHS CT sont calculés ainsi : 117,50 € par agent. Suite aux suppressions d'emplois initiées en 2018, les crédits du CHS CT sont donc encore en diminution !

La direction s'engage à renforcer les actions de préventions et la limitation des risques lors de la mise en œuvre des projets de réorganisation du réseau. On ne demande qu'à voir !!!

**4. Points d'étapes.**

5 fiches de signalement ont été remontées à la direction depuis octobre 2017, qui ont notamment donné lieu à l'envoi de lettres de mise en garde (2 cas) et au dépôt de plainte pour un cas.

**FO rappelle que l'envoi de lettres de mise en garde a un réel effet dissuasif, les usagers incriminés s'excusant (parfois) de leur comportement à l'égard de nos collègues.**

Un cas d'opposition entre un chef de service et un agent a fait l'objet d'une fiche de signalement : cette situation doit rester exceptionnelle mais il faut dénoncer certains agissements lorsque ceux-ci vont trop loin et impactent la santé des agents.

Une déclaration d'accident a été remontée et concerne le trajet domicile-travail d'un collègue avec son véhicule personnel.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISTT) présente son rapport issu de sa visite dans les locaux de la direction en décembre 2017. L'ensemble des remarques ont été prises en compte et les mesures correctives ont été mises en place, certaines dépenses figurant au budget 2018 du CHS-CT.

**5. Déploiement de l'organisation rénovée des RH dans l'environnement SIRHIUS**

10 centres de service de ressources humaines (CSRH) vont être opérationnels à compter du 1er janvier 2019 ; la Haute-Marne dépendra de celui de Metz. Ces centres géreront le dossier administratif et effectueront la pré-liquidation de la paie des agents.
Le SIA (service d'information aux agents), installé à Melun, sera l'interlocuteur unique de l'agent pour toutes questions RH sur la gestion administrative et la paie !!!!
Les collègues du service RH au niveau local continueront à s'occuper des campagnes d'évaluation et de mutation, des élections professionnelles… Les agents du service RH suivent actuellement une formation SIRHIUS lourde, qui ne leur servira que pendant 6 mois (de juin à décembre 2018 car à compter du 1er janvier 2019, c'est le CSRH de Metz qui prendra le relais).

Le CHS CT étant consulté pour avis sur ce point, FO a émis un avis défavorable, suivi par Solidaires et la CFDT.
**En effet, pour FO, cette nouvelle organisation entraînera la perte du relationnel en local, le circuit sera plus long pour les agents pour obtenir des réponses à des questions simples. Nous connaissons déjà les joies du formuel pour une intervention informatique de base … imaginez un simple problème de pointeuse en l'absence de votre chef de service !**

**6. Présentation DUERP et PAP 2018 de la DDFiP.**

Le DUERP fait ressortir 225 situations d'exposition. Suite au groupe de travail du 05/03/2018 et suite à la globalisation de certains risques à tous les services, 62 risques ont été basculés au PAP. Le PAP (Plan d'Action Prévention) permet la mise en œuvre d'actions destinées à répondre aux situations remontées dans le DUERP. Il ressort du DUERP que les risques signalés par les agents sont les suivants :
1) risques psycho-sociaux (50 situations) dont le travail sous contrainte de temps (30 situations) et l'insécurité au travail (réorganisation du réseau)
2) risque d'agression (33 situations : accueil, manipulation de valeurs….)
3) travail sur écran (25 situations)
4) risque routier (21 situations).

Les mesures de prévention organisationnelles seront mises en œuvre à chaque fois que cela sera possible : les agents doivent devenir acteurs de cette prévention primaire afin qu'ils puissent appréhender les évolutions du réseau dans les meilleures conditions possibles.

Le PAP sera mis en ligne sur Ulysse local et mis à jour au fil de l'eau (situations de risque traitées).
Les actions du CHS CT découlent directement du PAP.

**FO s'abstient car, en plus d'un manque de crédits permettant de couvrir l'ensemble des besoins des agents, certaines mesures de prévention des RPS proposées sont la limitation des horaires d'ouverture, le développement de l'accueil sur rendez-vous, la suppression du numéraire à la caisse… mesures censées soulager la charge de travail devenue insupportable pour les collègues mais prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois par la DG !!!**

| | POUR | ABSTENTION | CONTRE |
|---|---|---|---|
| **FO DGFIP** | | 3 | |
| **SOLIDAIRES** | 1 | | |
| **CFDT** | 1 | | |

**6. Vote des résolutions de visites de sites du CHS-CT.**

Suite au groupe de travail qui s'est tenu le 13/12/2017, plusieurs résolutions ont été décidées et approuvées à l'unanimité aujourd'hui. Les services et chefs de services seront prochainement avisés et associés à ces visites.

| | POUR | ABSTENTION | CONTRE |
|---|---|---|---|
| **FO DGFIP** | 3 | | |
| **SOLIDAIRES** | 1 | | |
| **CFDT** | 1 | | |

**7. Exercice budgétaire 2018.**

Un budget de 35 368 € est prévu pour 2018, dont 33 616 € sont déjà proposés en achats et formations (en raison de dépenses obligatoires, suite aux retours des demandes faites par les chefs de service dans le cadre du forum ressources, suite aux visites de l'ISST dans les services et suite à la reconduction de certaines formations d'une année sur l'autre).

Il y aura entre autres déploiement de 11 flexdesks, de 11 fauteuils, de 30 trousses de secours…

Faute de candidats, certaines formations ne seront pas reconduites en 2018 (risque canin, habilitation électrique) ou se verront ouvertes aux collègues de l'Aube pour remplir les sessions prévues (risque routier, sauveteur secouriste du travail).

| | POUR | ABSTENTION | CONTRE |
|---|---|---|---|
| **FO DGFIP** | 3 | | |
| **SOLIDAIRES** | 1 | | |
| **CFDT** | 1 | | |

**8. Questions et communications diverses**

Aucune question diverse des OS et de la direction.

***“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ”***

***Bertolt Brecht***